Nations Unies A/71/579

Assemblée générale

Distr. générale
22 novembre 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 148 de l'ordre du jour
Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux

Premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2016-2017du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte de la révision des prévisions de dépenses du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux par suite de modifications des hypothèses de coûts retenues pour calculer le montant du crédit initial à prévoir. La diminution du montant des prévisions de dépenses s'explique par le recul de l'inflation et la diminution des coûts standard, compensés en partie par l'augmentation des taux de change et de vacance de postes. L'Assemblée générale est invitée à approuver au titre de l'exercice biennal 2016-2017 le montant brut de crédit révisé de 135 747 700 dollars (montant net : 125 153 500 dollars), faisant apparaître une diminution nette de 1 656 500 dollars (montant net 1 791 800 dollars).

16-20658 (F) 251116 281116

Merci de recycler

I. Introduction

1. Le premier rapport sur l'exécution du budget est avant tout l'occasion de rendre compte de la révision des prévisions de dépenses du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux par suite de fluctuations des taux d'inflation et de change et de la modification des coûts standard et des taux de vacance de postes retenus comme hypothèses pour calculer le montant initial du crédit à prévoir.

2. Les tableaux 1 et 2 rendent compte de la diminution d'un montant brut 1 656 500 dollars du crédit ouvert résultant des ajustements techniques susmentionnés, le tableau 1 renseignant sur les variations observées selon la composante et les principaux facteurs déterminants, le tableau 2 les indiquant d'après l'objet de dépense et les principaux facteurs déterminants.

3. La section II rend compte de la modification des hypothèses de calcul des coûts retenues pour dégager le montant initial du crédit à prévoir, l'annexe au présent rapport venant en outre renseigner sur les hypothèses budgétaires retenues pour déterminer le montant initial du crédit ouvert pour l'exercice biennal 2016-2017.

Tableau 1
Résumé des projections de dépenses et de recettes par composante et facteurs déterminants
(En milliers de dollars É.-U.)

		Projections de variations					
Composante	*Crédit ouvert pour 2016-2017*[a]	*Taux de change*	*Inflation*	*Coûts standard*	*Taux de vacance de postes*	*Total*	*Montant révisé du crédit proposé*
A. Chambres	6,153,1	146,6	138,7	–	–	285,3	6,438,4
B. Bureau du Procureur	19,636,0	321,6	(114,2)	(617,4)	115,9	(294,1)	19,341,9
C. Greffe	101,200,1	1,258,1	(754,4)	(2,777,3)	797,7	(1,475,9)	99,724,2
D. Gestion des dossiers et archives	6,894,9	93,2	3,1	(333,3)	164,6	(72,4)	6,822,5
E. Provision pour pensions de retraite des juges	3,520,1	(37,9)	(61,5)	–	–	(99,4)	3,420,7
Total des dépenses (brut)	**137,404,2**	**1,781,6**	**(788,3)**	**(3,728,0)**	**1,078,2**	**(1,656,5)**	**135,747,7**
Recettes							
Contributions du personnel	10,458,9	169,8	(9,7)	(143,9)	119,1	135,3	10,594,2
Total (net)	**126,945,3**	**1,611,8**	**(778,6)**	**(3,584,1)**	**959,1**	**(1,791,8)**	**125,153,5**

[a] Tel qu'approuvé dans la résolution 70/243.

Tableau 2
Résumé des projections de dépenses par objet de dépense et principaux facteurs déterminants
(En milliers de dollars É.-U.)

		Projections de variations					
Objets de dépense	*Crédit ouvert pour 2016-2017*[a]	*Taux de change*	*Inflation*	*Coûts standard*	*Taux de vacance de postes*	*Total*	*Montant révisé du crédit proposé*
Postes	40,957,9	171,2	197,1	(3,584,1)	959,1	(2,256,7)	38,701,2
Autres dépenses du personnel	43,674,2	819,0	(629,2)	–	–	189,8	43,864,0
Objets de dépense autres que la rémunération du personnel	8,453,1	118,2	94,6	–	–	212,8	8,665,9
Consultants	66,1	(0,7)	(1,2)	–	–	(1,9)	64,2
Experts	333,9	(1,6)	(5,5)	–	–	(7,1)	326,8
Frais de voyage des représentants	339,0	0,0	(2,0)	–	–	(2,0)	337,0
Frais de voyage du personnel	2,513,6	0,0	(15,1)	–	–	(15,1)	2,498,5
Services contractuels	8,952,2	165,0	(128,8)	–	–	36,2	8,988,4
Frais généraux de fonctionnement	14,568,3	282,4	(209,2)	–	–	73,2	14,641,5
Frais de représentation	31,4	0,3	(0,6)	–	–	(0,3)	31,1
Fournitures et accessoires	1,126,2	6,6	(17,7)	–	–	(11,1)	1,115,1
Mobilier et matériel	4,044,0	50,2	(60,3)	–	–	(10,1)	4,033,9
Aménagement des locaux	51,9	1,2	(0,7)	–	–	0,5	52,4
Dons et contributions	1,833,5	–	–	–	–	–	1,833,5
Contributions du personnel	10,458,9	169,8	(9,7)	(143,9)	119,1	135,3	10,594,2
Total (montant brut)	**137,404,2**	**1,781,6**	**(788,3)**	**(3,728,0)**	**1,078,2**	**(1,656,5)**	**135,747,7**
Recettes							
Contributions du personnel	10 458,9	169,8	(9,7)	(143,9)	119,1	135,3	10 594,2
Total (net)	**126,945,3**	**1,611,8**	**(778,6)**	**(3,584,1)**	**959,1**	**(1,791,8)**	**125,153,5**

[a] Tel qu'approuvé dans la résolution 70/243.

II. Explication des écarts entre montants bruts de crédits demandés

4. Les écarts résultant des principaux facteurs déterminants visés aux tableaux 1 et 2 représentent une diminution de 1 656 500 dollars des prévisions de dépenses, le montant brut total révisé du crédit demandé s'établissant à 135 747 700 dollars répartis comme suit :

Crédit ouvert[a]	**137 404,2**	
Écarts tenant à la modification des hypothèses budgétaires de:		
Taux de change	1 781,6	Fondées sur le taux de change opérationnel des Nations Unies
Hypothèses d'inflation	(788,3)	Fondées sur les indices de prix à la consommation, les coefficients d'ajustement de poste publiés et les ajustements au coût de la vie réels par opposition aux ajustements budgétisés
Coûts des traitements et dépenses communes de personnel standards	(3 728,0)	Fondées sur l'analyse des données réelles d'états de paie, des provisions pour dépenses communes de personnel et contributions du personnel
Taux de vacance de postes	1 078,2	Fondées sur l'analyse des taux de vacance de postes réels
Total révisé	**135 747,7**	

[a] Tel qu'approuvé dans la résolution 70/243.

A. Taux de change

(Augmentation: 1 781 600 dollars)

5. Comme indiqué dans le projet de budget du Mécanisme résiduel pour l'exercice biennal 2016-2017 (A/70/378, par. 18), les prévisions de dépenses ont été actualisées selon la méthode classique d'actualisation des coûts utilisée aux fins de l'établissement du budget ordinaire. Ainsi que le prescrit la section IX de la résolution 69/274 A de l'Assemblée générale, le taux de change budgétisé approuvé au titre du crédit initial ouvert est fondé sur les taux de change à terme pour lesquels il existe un taux à terme actif, spécialement l'euro. S'agissant du shilling tanzanien, on a retenu le taux de change opérationnel le plus récent en l'absence de marché actif de taux à terme.

6. Aux fins du présent rapport, on a appliqué le taux de change pratiqué de janvier à octobre 2016, le taux à terme de l'euro l'ayant été pour novembre et décembre 2016. On a appliqué le taux à terme révisé de l'euro pour 2017. S'agissant du shilling tanzanien, on a retenu le taux opérationnel le plus récent pour les mois de novembre et décembre 2016 et l'année 2017. L'augmentation de 1 781 600 dollars permettra de couvrir les dépenses au titre de l'exercice biennal 2016-2017 résultant principalement de la dépréciation du dollar par rapport à l'euro que l'appréciation du dollar vis-à-vis du shilling tanzanien est venue contrebalancer en partie (voir les figures I et II).

Figure I
Performance de l'euro par rapport au dollar : 2016

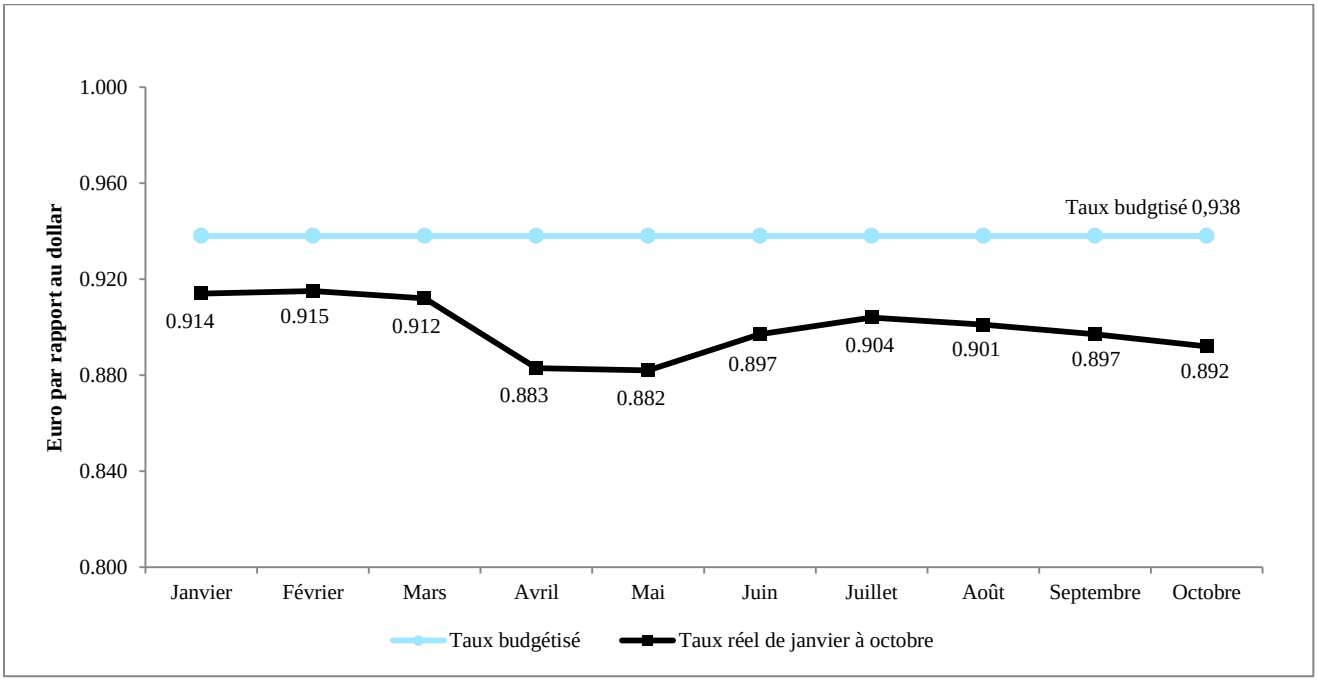

Figure II
Performance du shilling tanzanien par rapport au dollar : 2016

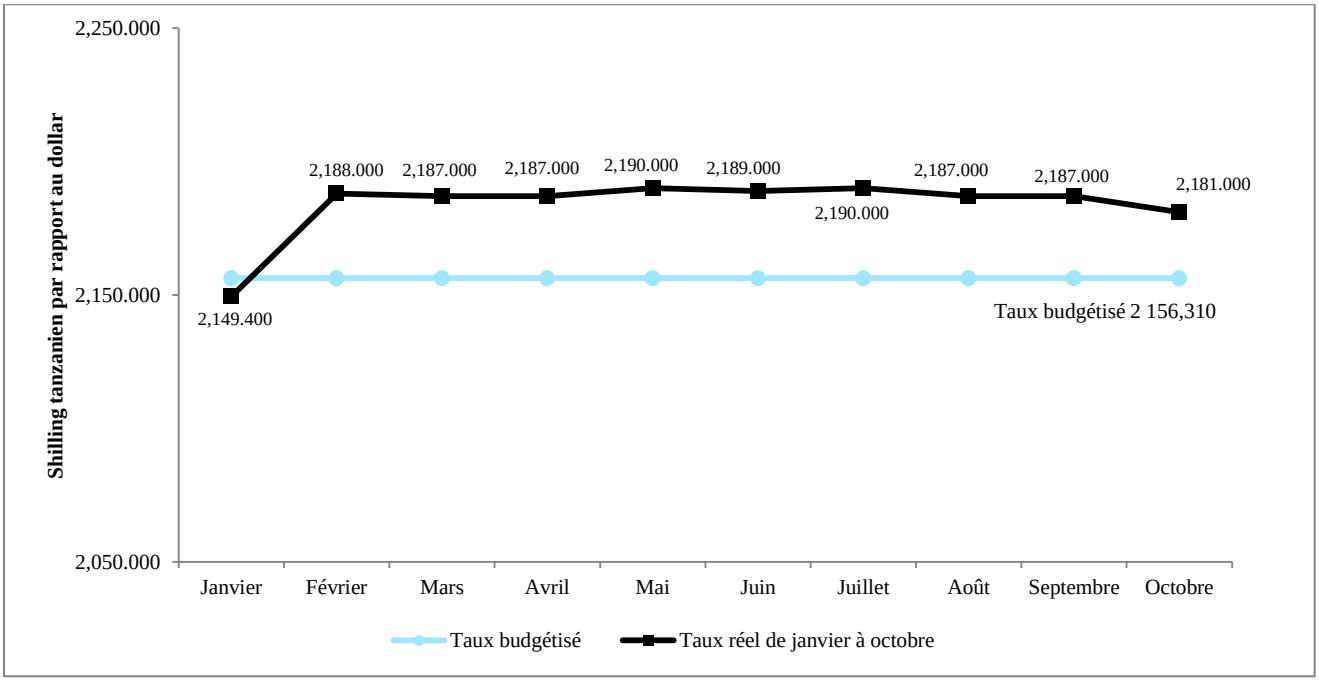

B. Hypothèses d'inflation

(Diminution: 788,300 dollars)

7. Les projections de taux d'inflation révisées appliquées à tous les objets de dépense du budget des divisions de La Haye et d'Arusha du Mécanisme résiduel sont fondées sur : a) les coefficients d'ajustement de poste publiés par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) concernant les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur pour la période allant de janvier à octobre 2016 et les projections de la CFPI fondées sur les paramètres actualisés des taux de change et de l'inflation; b) les ajustements réels par opposition aux ajustements au coût de la vie budgétisés fondés sur les conditions réelles du marché en 2016 pour les agents des services généraux et des catégories apparentées et les projections pour 2017 et c) les toutes dernières informations relatives aux indices de prix à la consommation parues dans *The Economist* concernant les objets de dépense autres que les postes.

8. La diminution des prévisions de dépenses qui a essentiellement trait aux objets de dépense autres que les postes s'explique par les taux d'inflation moins élevés que ceux retenus comme hypothèse aux fins du calcul du montant initial du crédit à prévoir.

C. Coûts des traitements et dépenses communes de personnel standards

(Diminution: 3 728 000 dollars)

9. La diminution de 3 728 000 dollars s'explique par l'incidence nette des ajustements des coûts des traitements, des dépenses communes de personnel et des taux de contributions du personnel standard. Pour réviser les coûts des traitements standard pour 2016 on s'est fondé sur les moyennes réelles des états de paie relevées à ce jour, par catégorie et classe dans chaque lieu d'affectation. Aux fins du présent rapport, on a analysé les moyennes des états de paie mensuels d'Arusha et de La Haye de janvier à septembre 2016 pour chaque catégorie et classe en les comparant à celles utilisées pour calculer le montant du crédit initial, les projections pour 2017 étant quant à elles fondées sur les tendances observées en 2016.

10. Les dépenses communes de personnel sont budgétisées comme pourcentage des traitements nets dans chaque lieu d'affectation. Les dépenses relevant de ce poste ont trait aux avantages et indemnités, nominations, mutations et cessations de service. Pour ajuster les dépenses communes de personnel, on s'est fondé sur l'analyse des dépenses réelles effectuées au titre de ce poste aux deux lieux d'affectation pendant l'exercice biennal 2014-2015 ainsi que des dépenses enregistrées à ce jour en 2016 comparées à celles retenues comme hypothèse aux fins du calcul du montant du crédit initial à prévoir.

D. Taux de vacance de postes

(Augmentation: 1 078 200 dollars)

11. L'augmentation de 1 078 200 dollars résulte d'ajustements des taux de vacance de postes de 2016-2017 au vu de l'expérience de 2016, tel qu'il ressort de l'annexe.

III. Décision demandée à l'Assemblée générale

12. L'Assemblée générale est invitée :

a) **À prendre note du présent rapport;**

b) **À approuver, pour l'exercice biennal 2016-2017, le montant brut de crédit révisé de 135 747 700 dollars (montant net 125 153 500 dollars), faisant apparaître une diminution d'un montant brut de 1 656 500 dollars (montant net 1 791 800 dollars).**

Annexe

Hypothèses budgétaires retenues pour l'exercice biennal 2016-2017

	La Haye				*Arusha*			
	Crédit initial		*Présent rapport*		*Crédit initial*		*Présent rapport*	
Budget parameters	*2016*	*2017*	*2016*	*2017*	*2016*	*2017*	*2016*	*2017*
Taux de change[a]	0,938	0,938	0,906	0,881	2 156,310	2 156,310	2 183,117	2 181,000
Taux d'inflation (pourcentage)	1,2	1,4	0,2	1,0	6,9	6,4	5,2	6,5
Coefficient d'ajustement de poste (pourcentage)	28,00	28,64	32,61	34,00	43,47	44,53	42,75	41,50
Taux des dépenses communes de personnel (pourcentage)	39,7	39,7	38,90	38,90	59,61	59,61	48,90	48,90
Taux de vacance de postes (pourcentage)								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	14,2	14,2	4,3	4,3	7,4	7,4	10,5	10,5
Agents des services généraux et des catégories apparentées	2,4	2,4	2,2	2,2	8,9	8,9	4,8	4,8

[a] La Haye : l'euro par rapport au dollar; Arusha : shilling tanzanien par rapport au dollar.